



CENTRE DE DÉLIVRANCE DES LICENCES ET DES PERMIS DU DÉPARTEMENT DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET DES TRAVAILLEURS
42 Broadway, Lobby
New York, NY 10004

Sur rendez-vous, uniquement aux horaires suivants :

Du lundi au jeudi : de 8 h à 16 h.
Dernier rendez-vous : 15 h 30.

CENTRE DE SOUTIEN AUX PETITES ENTREPRISES DE LA VILLE DE NEW YORK (NYC SMALL BUSINESS SUPPORT CENTER)
90-27 Sutphin Blvd, 4th Floor
Jamaica, NY 11435

Sur rendez-vous, uniquement aux horaires suivants :

Du lundi au jeudi : de 8 h à 16 h.
Dernier rendez-vous : 15 h 30.

SERVICE EN PRÉSENTIEL SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

Vous devez prendre rendez-vous pour déposer votre demande de licence en présentiel au Centre de délivrance des licences et des permis du Département de la protection des consommateurs et des travailleurs (Department of Consumer and Worker Protection, DCWP) et au Centre de soutien aux petites entreprises de la ville de New York. Voir la section du **Processus de dépôt des demandes**.

Remarque : puisque le service en présentiel est limité, nous vous encourageons à utiliser notre service en ligne qui est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à l'adresse suivante : nyc.gov/BusinessToolbox.

Liste de contrôle pour la demande de licence d'entrepreneur pour l'amélioration du domicile

Qui doit avoir une licence comme entrepreneur pour l'amélioration du domicile ?

Une personne ou une entreprise doit avoir une licence comme entrepreneur pour l'amélioration du domicile pour les activités de construction, de réparations, de réagencement ou tout autre type de travaux pour l'amélioration du domicile sur un terrain résidentiel ou dans un bâtiment dans la ville de New York. Les autres travaux pour l'amélioration du domicile incluent, mais sans s'y limiter, la construction, le remplacement ou l'amélioration des sous-sols, des allées, des barrières, des garages, de l'aménagement paysager, des patios, des porches, des trottoirs, des piscines, des terrasses et des autres améliorations apportées aux structures ou aux terrains situés à proximité d'une maison ou d'un immeuble composé d'appartement.

Cette description ne donne qu'une explication d'ordre général sur les personnes qui doivent avoir une licence comme entrepreneur pour l'amélioration du domicile.

>

Petite liste des documents obligatoires pour déposer une demande de licence comme entrepreneur pour l'amélioration du domicile

Voir la section sur les Documents obligatoires pour obtenir des descriptions détaillées. Assurez-vous de fournir tous les documents obligatoires ; autrement, votre demande sera incomplète. Le DCWP ne peut prendre en compte que les demandes complètes pour la délivrance des licences.

- Demande de licence de base
- Numéro d'identification fiscale OU numéro de confirmation de la demande
- Justificatif d'adresse professionnelle
- Justificatif d'adresse personnelle
- Informations sur l'assurance pour l'indemnisation des travailleurs
- Preuve de la certification de l'Agence pour la protection de l'environnement (Environmental Protection Agency, EPA) des États-Unis concernant les pratiques sûres en matière de plomb OU déclaration signée
- Inscription au fond fiduciaire du DCWP (frais de 200 \$) OU copie de l'obligation garantie de 20 000 \$ (ou obligation d'un tiers) dûment signée
- Accord de conformité contractuelle
- Examen de l'amélioration du domicile et frais d'examen de 50 \$
- Empreintes digitales et frais de traitement
- Déclaration donnant l'autorité à agir (*le cas échéant*)
- Frais de licence

Déposer votre demande ne signifie pas que votre licence est automatiquement approuvée.

Autres permis/licences/accords municipaux ou étatiques éventuellement nécessaires

Les travaux sur un trottoir nécessitent un permis du Département des transports (Department of Transportation, DOT) de la ville de New York. Veuillez appeler le 311 ou consulter le site www.nyc.gov/dot.

La plupart des améliorations du domicile nécessitent un permis du Département des bâtiments (Department of Buildings, DOB) de la ville de New York. Les travaux visant à remonter, soulever, surélever ou déplacer une maison ou un bâtiment nécessitent une inspection spéciale du DOB. Veuillez appeler le 311 ou consulter le site www.nyc.gov/buildings.

Si vous prévoyez de charger ou de transporter des déchets issus de vos opérations commerciales, vous devez obtenir une inscription de poids lourd de catégorie 1 auprès de la Commission d'intégrité commerciale (Business Integrity Commission) de la ville de New York. Pour déposer une demande et obtenir davantage d'informations, veuillez appeler le 311 ou consulter le site www.nyc.gov/bic.

Cette liste peut ne pas être exhaustive. Voir la section sur les Ressources supplémentaires.

Processus de dépôt des demandes



Consultez le site www.nyc.gov/BusinessToolbox pour déposer votre demande en ligne.

OU



Prenez rendez-vous pour déposer votre dossier en présentiel au Centre de délivrance des licences et des permis du DCWP ou au Centre de soutien aux petites entreprises de la ville de New York (les adresses figurent en page 1).

Par courriel : LicensingAppointments@dcwp.nyc.gov

Par téléphone* : appelez le (212) 436 0441 (du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h).

*Ce numéro sert uniquement à prendre rendez-vous pour un service en présentiel. Pour des questions d'ordre général, envoyez un courriel à l'adresse onlineappsdocs@dcwp.nyc.gov.

Des *services d'interprétation gratuits* sont disponibles sur site. Pour demander un aménagement en lien avec un handicap, veuillez envoyer un courriel au Coordinateur de la loi en faveur des Américains en situation de handicap (Americans with Disabilities Act, ADA) du DCWP à DCWPADACoordinator@dcwp.nyc.gov ou consultez le site nyc.gov/dcwp et recherchez « accommodations » (aménagements).

Message important concernant le Certificat d'entreprise

Vous devez avoir le Certificat d'entreprise applicable en fonction de la structure juridique de votre entreprise. Bien que le DCWP n'ait pas besoin de l'envoi de votre Certificat d'entreprise pour le traitement de votre demande, le DCWP peut demander ce document dans le cadre de la section 20-104 du Code administratif de la ville de New York (New York City Administrative Code).

Les propriétaires uniques agissant sous un nom autre que le vôtre doivent avoir un Certificat d'entreprise/de nom d'emprunt.

Les partenariats doivent avoir un Certificat de partenariat et, le cas échéant, un Certificat de nom d'emprunt pour votre entreprise.

Les sociétés, les sociétés en commandite, les sociétés à responsabilité limitée ou les partenariats à responsabilité limitée doivent être immatriculés et rester actifs auprès de la Division des sociétés (Division of Corporations) de l'État de New York. Vous pouvez vérifier votre statut à l'adresse suivante : www.dos.ny.gov/corps.

Documents obligatoires

Le DCWP refusera votre demande si vous n'envoyez pas les informations et les documents obligatoires :

- **Demande de licence de base** (ci-jointe).
- **Numéro d'identification fiscale OU numéro de confirmation de la demande.**
Pour demander un Certificat d'autorité pour le prélèvement des taxes de vente, consultez le site suivant : www.businessexpress.ny.gov.
- **Justificatif d'adresse professionnelle.**
Envoyez une copie d'UN des documents suivants au nom soit de l'entreprise soit d'une personne figurant sur la demande de licence :
 - facture de charges, datée dans les 90 derniers jours (par exemple, le téléphone, le gaz, l'électricité, le câble ou l'eau) ; OU
 - acte ou bail actuel ; OU
 - reçu récent de remboursement de prêt immobilier ou de paiement du loyer ; OU
 - document ou facture d'assurance où figure votre adresse professionnelle ; OU
 - courrier d'un organisme gouvernemental où figure votre adresse professionnelle ; OU
 - licence ou permis ou certificat en cours (en cours de validité) délivré(e) par un organisme gouvernemental municipal/étatique/fédéral où figure votre adresse professionnelle.
- **Justificatif d'adresse personnelle.**
Chaque personne indiquée sur la demande de licence doit fournir une copie d'UN des documents suivants au nom de la personne :
 - facture de charges, datée dans les 90 derniers jours (par exemple, le téléphone, le gaz, l'électricité, le câble ou l'eau) ; OU
 - courrier d'un organisme gouvernemental où figure votre adresse personnelle ; OU
 - acte ou bail actuel ; OU
 - document ou facture d'assurance où figure votre adresse personnelle ; OU
 - licence ou permis ou certificat en cours (en cours de validité) délivré(e) par un organisme gouvernemental municipal/étatique/fédéral où figure votre adresse personnelle ; OU
 - courrier de l'université ou de l'établissement scolaire où figure votre adresse personnelle ; OU
 - reçu récent de remboursement de prêt immobilier ou de paiement du loyer ; OU
 - permis de conduire ; OU
 - carte d'identité municipale.

Pour une personne qui vit à l'adresse d'une autre personne, veuillez fournir les documents suivants :

- UN justificatif d'adresse personnelle (voir ci-dessus) avec le nom du locataire ou du propriétaire ; ET
- une lettre signée par le locataire ou le propriétaire indiquant que la personne vit à cette adresse.

- **Informations sur l'assurance pour l'indemnisation des travailleurs.**

Veuillez fournir une copie d'UN des documents suivants comme justificatif de l'assurance pour l'indemnisation des travailleurs :

- un Certificat d'assurance pour l'indemnisation des travailleurs délivré par une compagnie d'assurance privée ou le Bureau du fonds d'assurance (Insurance Fund Office) de l'État de New York. Le Certificat d'assurance doit nommer le Département de la protection des consommateurs et des travailleurs comme le titulaire du certificat et inclure l'adresse du Département :
42 Broadway, New York, NY 10004 ; OU
- un Certificat d'attestation d'exonération du Conseil de l'indemnisation des travailleurs (Workers' Compensation Board) de l'État de New York (si vous prétendez avoir droit à une exonération à l'obligation de l'assurance à l'indemnisation des travailleurs). Pour obtenir davantage d'informations, consultez le Conseil de l'indemnisation des travailleurs de l'État de New York à l'adresse suivante : www.wcb.ny.gov.

Important :

- Vous devez fournir au DCWP un justificatif de l'assurance à l'indemnisation des travailleurs si votre entreprise n'a plus droit à l'exonération relative.
- Les formulaires ACORD ne sont pas des justificatifs acceptables de la couverture d'indemnisation des travailleurs de l'État de New York.

- **Justificatif de certification EPA OU déclaration signée.**

Vous devez fournir les documents obligatoires en 1, 2 OU 3 selon le type d'activité de votre entreprise :

1. Copies de certification EPA en rénovation, réparation et peinture (Renovation, Repair and Painting, RRP) **ET** la certification EPA pour les activités en lien avec la peinture au plomb (également connue comme la certification de réduction du plomb). Les certifications doivent inclure le nom, le numéro de certificat EPA et le date d'expiration du certificat EPA.

OU

2. Copie soit de la certification EPA RRP ou certification EPA de réduction du plomb **ET** la déclaration de l'entrepreneur pour l'amélioration du domicile (ci-jointe) signée en indiquant que l'autre certification EPA n'est pas obligatoire pour des travaux d'amélioration du domicile effectués par le demandeur.

OU

3. Déclaration de l'entrepreneur pour l'amélioration du domicile (ci-jointe) signée en indiquant que les deux certifications EPA (RRP et réduction du plomb) ne sont pas obligatoires pour des travaux d'amélioration du domicile effectués par le demandeur.

Pour obtenir davantage d'informations sur les certificats EPA, veuillez consulter le site epa.gov/lead.

- **Inscription au fond fiduciaire du DCWP OU copie de l'obligation garantie de 20 000 \$ (ou obligation d'un tiers) dûment signée**
 - *Si vous souhaitez inscrire votre entreprise auprès du fonds fiduciaire, veuillez remplir le formulaire d'inscription au fond fiduciaire (ci-joint). Les frais d'inscription au fonds fiduciaire sont de 200 \$.*
- OU
- *Si vous ne souhaitez pas inscrire votre entreprise auprès du fonds fiduciaire, vous devez envoyer une copie d'une obligation garantie de 20 000 \$ (ou d'une obligation de tiers) dûment signée. La copie de l'obligation doit nommer le Département de la protection des consommateurs et des travailleurs comme le titulaire du certificat. Votre nom d'entreprise, votre nom d'emprunt (Doing-Business-As, DBA, le cas échéant), et l'adresse des locaux doivent être exactement identiques sur tous les documents. Vous devez également fournir une **copie du titre d'obligation** attestant que l'obligation a été intégralement payée et n'expire pas avant la fin de la durée de la licence.*

Une liste des sociétés de cautionnement est disponible sur nyc.gov/dcwp. Recherchez « bonding companies » (sociétés de cautionnement). La liste sur le site internet du DCWP n'est pas exhaustive et le DCWP ne promeut ni ne recommande aucune société de cautionnement en particulier.

- **Accord de conformité contractuelle** (ci-joint).
Examinez la Liste de contrôle de conformité contractuelle et le modèle « Devis de l'amélioration du domicile et contrat définitif » disponible sur nyc.gov/BusinessToolbox afin de vous assurer que vos contrats respectent les exigences légales.
- **Examen de l'amélioration du domicile et frais d'examen de 50 \$.**
Un propriétaire unique, un commandité, un directeur d'entreprise, un responsable, un directeur, un membre ou un actionnaire détenant 10 % ou plus des actions de la société doit prendre rendez-vous avec ExamBuilder pour passer l'examen d'amélioration du domicile.

IMPORTANT :

- Seule une des personnes suivantes doit passer l'examen pour l'amélioration du domicile : un propriétaire unique, un commandité, un directeur d'entreprise, un responsable, un directeur, un membre ou un actionnaire

détenant 10 % ou plus des actions de la société. *Vous devez confirmer qui passera l'examen auprès du DCWP.*

- Vous pouvez programmer l'examen 24 heures après que le DCWP a traité votre demande de licence dûment remplie, qui comprend les documents et les frais requis. *Vous ne pouvez pas programmer l'examen tant que le DCWP n'a pas reçu et traité les documents et les paiements requis.* Une fois que le DCWP a traité votre demande, il faut compter 24 heures pour que vos informations apparaissent dans le système d'ExamBuilder.
- **Vous disposez de 60 jours pour passer et réussir l'examen à partir du moment où vos informations apparaissent dans le système d'ExamBuilder.**
- Les centres de test sont ouverts de 9 h 00 à 17 h 00, sept jours sur sept, dans plusieurs endroits de la ville. ExamBuilder peut confirmer les lieux disponibles lorsque vous programmez votre examen.
- Vous pouvez programmer l'examen de l'UNE des deux façons suivantes :
 1. En ligne à l'adresse dcaschedule.exambuilder.com. Saisissez votre numéro de demande, puis cliquez sur Continuer.
 - Le numéro de la demande figure sur la page de confirmation de la demande de licence ou sur le reçu de paiement.
 2. Par téléphone : (646) 974 8244
 - Le service à la clientèle est disponible de 9 h 30 à 17 h 30, sept jours sur sept.

L'examen se compose de 30 questions. Vous devez répondre correctement à 21 questions au minimum pour réussir. Les frais s'élèvent à 50 \$. Les frais d'examen sont distincts des frais de licence et ne sont pas remboursables. Si vous échouez deux fois à l'examen, vous devez payer les frais d'examen de nouveau pour pouvoir le repasser.

Consultez la **FAQ : Examens** et un **guide d'examen pour l'amélioration du domicile** du site nyc.gov/BusinessToolbox pour vous aider à préparer l'examen.

- **Empreintes digitales et frais de traitement.**

Tous les propriétaires uniques, les commandités, les directeurs d'entreprise, les responsables, les directeurs, les membres et les actionnaires détenant plus de 10 % des actions de la société doivent prendre rendez-vous avec Identogo pour que leurs empreintes digitales soient relevées :

- Consultez le site <https://uenroll.identogo.com>.
- Saisissez :
 1. **Code de service.** Saisissez 1585BH.
 2. **ID de l'agence.** Saisissez uniquement les chiffres du numéro de la demande. Le numéro de la demande figure sur votre reçu ou sur la lettre de confirmation lorsque vous déposez votre demande en ligne.
Exemple : pour le numéro de demande 1234567-2023-AHIC, saisissez uniquement 12345672023 comme ID de l'agence.
- Suivez les instructions et payez les frais requis.

IMPORTANT :

- Toute personne dont les empreintes digitales doivent être relevées doit prendre rendez-vous dès que possible pour remplir cette obligation.
- **Déclaration donnant l'autorité à agir, le cas échéant** (ci-jointe).
Obligatoire si une personne autre que le demandeur de la licence prépare et envoie cette demande.

Remarque : le demandeur doit signer la demande de licence et tous les formulaires connexes.

- **Frais de licence.**

Durée de la licence : 2 ans	Date d'expiration : 28 février Années impaires	Frais de licence :	
Si vous déposez votre demande entre ces dates :		Option 1	Option 2
Du 1er mars d'une année impaire au 31 août d'une année impaire		Payez 100 \$ pour une licence expirant le 28 février de l'année impaire suivante. <i>(Valable pour un maximum de 24 mois.)</i>	
Du 1er septembre d'une année impaire au 28 ou 29 février d'une année impaire		Payez 75 \$ pour une licence expirant le 28 février de l'année impaire la plus proche. <i>(Valable pour un maximum de 18 mois.)</i>	
Du 1er mars d'une année paire au 31 août d'une année paire		Payez 50 \$ pour une licence expirant le 28 février de l'année impaire la plus proche. <i>(Valable pour un maximum de 12 mois.)</i>	
Du 1er septembre d'une année paire au 28 février d'une année impaire		Payez 25 \$ pour une licence expirant le 28 février de l'année impaire la plus proche. <i>(Valable pour un maximum de six mois.)</i>	Payez 125 \$ pour une licence expirant le 28 février de l'année impaire suivante. <i>(Valable pour un maximum de 30 mois.)</i>

Payez par :

- chèque ou mandat établi à l'ordre du DCWP (*en présentiel*) ;

- carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express, Discover Card uniquement). Vous devrez payer des frais pour ce service qui ne sont pas remboursables (*en présentiel ou en ligne*).

Ressources supplémentaires pour les entrepreneurs pour l'amélioration du domicile

- Pour le **Guide d'examen pour l'amélioration du domicile**, consultez le site nyc.gov/BusinessToolbox.
- Pour vous renseigner sur les lois et sur les règlements qui sont susceptibles de concerner votre activité, consultez le site nyc.gov/BusinessToolbox.
- Pour la **Liste de contrôle d'inspection : Entrepreneurs pour l'amélioration du domicile**, consultez le site nyc.gov/BusinessToolbox.
- Pour le **Devis de l'amélioration du domicile et contrat définitif** du DCWP, consultez le site nyc.gov/BusinessToolbox.
- Pour les ressources utiles pour l'ouverture, le fonctionnement et la croissance de votre activité, consultez le site nyc.gov/business.
- **Découvrez des solutions pour l'aménagement des maisons des personnes âgées** Créé par le DCWP et le Département pour personnes âgées, ce dépliant donne des conseils aux entrepreneurs qui travaillent avec les personnes âgées, en aménageant leurs maisons et en les aidant à opter pour l'écologie. Consultez le site nyc.gov/BusinessToolbox.